

**RÉCÉPISSÉ DE L'ENREGISTREMENT DE LA DÉCLARATION
CONJOINTE DES PARTENAIRES DU PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ**

Article 515-3 du code civil et décret n°2006-1806 du 23 décembre 2006 modifié (article 1er)

N°: 654402017000254

L'officier de l'état civil de la commune de Tarbes

Certifie avoir enregistré ce jour la déclaration conjointe de pacte civil de solidarité entre :

Raema, Ylleana, Ahuura MARURAI née le 5 mai 1994 à PAPEETE

Et

Mutuhiti AKEOU né le 20 novembre 1991 à MOOREA MAIAO

Ce pacte civil de solidarité est enregistré sous le numéro : **654402017000254**

Fait à Tarbes, le 26 avril 2023



Nadia GERBET
l'O.E.C. par délégation